



Olivier Schwab

Créé en 2011, le cabinet NG Finance est spécialisé dans les besoins en évaluation et modélisation financière dans divers contextes et base sa légitimité sur l'expérience et l'expertise de ses collaborateurs au sein d'une structure à taille humaine. Pour nous en parler, Olivier Schwab, anciennement en charge des activités Evaluation et Stratégie Financière au sein du cabinet KPMG, fondateur et associé de NG Finance

www.ngfi.fr

Quelles sont les activités du cabinet et votre façon de travailler avec vos clients ?

Les activités au sein du cabinet se rejoignent autour de l'ingénierie fiscale et financière : nous évaluons tous types d'actifs, incorporels ou corporels, des

« La légitimité de notre cabinet vient de nos expériences »

instruments financiers complexes (« management package ») et modélisons sous forme de reporting et d'outils de pilotage comptables et financiers, mais nous intervenons aussi dans le Financement d'entreprises ou lors de litiges et de préjudices économiques. Ces activités sont reliées entre elles et nous voyons une réelle cohérence à travailler sur ces divers sujets. Nous pouvons d'ailleurs le faire dans le meilleur des cadres possibles grâce à l'expérience des collaborateurs du cabinet : nos activités découlent de ces expériences et du savoir-faire que nous avons, et non l'inverse.

Nous intervenons beaucoup auprès de nos clients à titre de confort compte tenu de la légitimité de notre parcours et de notre signature. Nous sommes également présents pour accompagner si besoin le client dans ses choix stratégiques de réorganisation et/ou de développement. Pour cela, nous procédons généralement via un rapport stratégique et financier circonstancié ou un cadre de valorisation méthodologique que nous proposons au client pour application et revue critique.

L'expérience des membres du cabinet semble en être un de ses atouts majeurs. Pour quelles raisons ?

Notre objectif au sein de NG Finance est de pérenniser notre structure de façon indépendante, sans conflit d'intérêts, reposant sur des méthodologies de références « grand cabinet », des livrables didactiques et documentés tout en préservant un cabinet à taille humaine et proche de ses clients.

Mes collaborateurs ainsi que mes associés et moi-même venons de grandes structures mais souhaitons préserver une âme entrepreneuriale fondée sur de multiples expériences pour mieux répondre aux besoins de nos clients. En

deux ans d'activité, nous avons eu ainsi l'opportunité d'opérer dans de multiples champs d'application.

Faites-vous également appel à un réseau de partenaires ?

Oui et non. Oui, car nous faisons appel à des partenaires externes, experts sur certains sujets, et intervenons souvent en collaboration avec des avocats fiscalistes et des commissaires aux comptes tout en restant les coordinateurs sur des projets de conformité comptable (ex : IFRS) et de restructurations d'organigramme juridique de sociétés multinationales. Nous engageons la responsabilité du cabinet lors de nos missions. Nous sommes donc très vigilants sur le choix de nos partenaires.

Nous travaillons également de pair avec des fonds d'investissements et des banques d'affaires sur des sujets de valorisations, d'ingénierie financière et de financement d'entreprises dans le cadre de négociation entre actionnaires et/ou de renforcement de la structure de financement.

Non, car nous ne possédons pas à ce jour un réseau préétabli. Nous construisons notre propre réseau avec les experts spécialisés, selon chaque sujet.

Après plus de deux ans d'exercice, quelle est votre perspective de développement ?

Nous souhaitons nous ouvrir à l'international, ce que nous faisons déjà lors de certaines missions. Nous sommes entrain d'ouvrir un bureau au Luxembourg et espérons pouvoir en ouvrir d'autres à l'avenir. L'évaluation a la particularité de pouvoir être réalisée en grande partie en chambre. Les collaborateurs n'ont pas besoin d'être envoyés sur du moyen ou long terme chez le client.

De plus, nous pouvons nous appuyer sur des experts locaux de confiance.